

LABELLISÉ “TERRITOIRE D’INDUSTRIE” POUR LA PÉRIODE 2023-2027

À l’occasion de l’assemblée générale des territoires d’industrie qui s’est tenue ce jeudi 9 novembre à Chalon-sur-Saône, Christophe BÉCHU, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Roland LESCURE, ministre délégué chargé de l’Industrie, et Mme Dominique FAURE, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité, ont dévoilé la nouvelle carte de France des territoires d’industrie pour la période 2023-2027. Le territoire formé par la métropole d’Orléans et la communauté de communes de la Beauce-Loirétaine est lauréat de ce programme.



La Chaire de cosmétologie d’AgroParisTech, le Groupe Servier, Happyvore, Honda France Manufacturing, John Deere, TotalEnergies, Tereos et l’UIMM Loiret-Touraine ont fait partie des principaux soutiens à cette candidature.

Le pilotage local de la démarche dans ce territoire a été confié à un binôme élu/industriel, M. Pascal TÉBIBEL, vice-Président d’Orléans Métropole à l’attractivité économique, l’économie numérique et aux grands projets économiques et M. Bruno RODIQUE, Président France John Deere et Président de l’UIMM Loiret-Touraine. Ce programme a pour vocation d’accompagner les territoires et l’ensemble des parties prenantes associées (entreprises, fédérations professionnelles,...), dans la mise en œuvre de leur plan d’actions en faveur de la reconquête industrielle, fondé sur quatre grands enjeux : l’innovation, la transition écologique, les compétences et le foncier. L’Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), la Banque des Territoires, BPIFrance, Business France ainsi que les services de l’État et les Régions contribuent, par une offre de services dédiée ou par de la coordination, à l’accompagnement des projets identifiés et mis en œuvre localement.

Un fonds de 100 M€ en soutien aux investissements est spécialement fléché vers ce programme.

Serge GROUARD, président d’Orléans Métropole et maire d’Orléans :

“Territoires d’industrie permet de positionner Orléans Métropole – Beauce Loirétaine dans le paysage industriel national et international. Nos grandes disponibilités foncières nous permettent d’accueillir des projets d’envergure, tandis que nos expertises en recherche & développement, nous donnent les moyens d’accompagner un projet industriel, depuis sa conception jusqu’à réalisation. Cette stratégie et ce positionnement visent à préserver et à développer les emplois dans les secteurs de l’industrie bien sûr mais aussi, par extension, dans les services, la logistique, l’innovation et la formation.”

Thierry BRACQUEMOND, président de la communauté de communes de la Beauce-Loirétaine et maire de Huêtres

“Territoires d’Industrie est une nouvelle façon de coopérer au bénéfice et en proximité immédiate des entrepreneurs. Puisse ce programme nous permettre de renforcer les liens et les synergies entre les collectivités, les entreprises et plus globalement tous les acteurs de l’économie. Les habitants ne s’arrêtent pas aux limites administratives, ils les franchissent quotidiennement pour travailler. Entre EPCI d’un même bassin de vie, il nous faut accompagner cette mobilité tout comme il nous faut entendre la nécessité de reconquérir notre industrie et ses transitions ».